

COMPTE-RENDU de L'AUDIENGE DU RECTEUR
02 SEPTEMBRE 2004

Nous avons été reçus à 16h 15 par le Recteur et le Secrétaire Général.

B. CAGNIART a présenté le syndicat et les membres de la délégation, puis présenté les points que nous souhaitons développer. Il précise que c'est la première rentrée que l'on peut qualifier de satisfaisante au plan de l'organisation. Nos demandes ont été pour la plupart entendues.

- 1) La LOLF : A la lourdeur de la démarche proposée (élaboration du programme d'actions, vote du C.A en juin, validation...) s'ajoute aujourd'hui le sentiment d'un contrôle à priori (choix d'affectation des crédits en C.A avant le 30/09) et d'amertume pour certains à la découverte de l'enveloppe attribuée.

Réponse du Recteur :

- . Une réunion des I.A sur la question est prévue le 09/09. Une harmonisation des pratiques est souhaitable.
- . Les crédits ZEP ont été globalement maintenus mais un rééquilibrage entre les départements a été opéré.
- . Les crédits Fonds sociaux sont affectés jusqu'au 31/12/04. Ils seront ensuite considérés dans un autre programme.
- . La perspective est une délégation des crédits globalisés en même temps que la DGH.
- . Pour les crédits culturels, s'assurer que les C.A ont bien validé les actions et que les co-financeurs (DRAC, Collectivités territoriales) ont été destinataires du budget prévisionnel.

- 2) Recrutement, gestion des vacataires et A.E.D.

B. CAGNIART rappelle notre position sur le recrutement des vacataires sur poste vacant à 18h : pas de "saucissonnage" du service. Difficultés de recrutement dans certaines disciplines et dans certains établissements excentrés.

Une note claire et précise sur le recrutement des Assistants d'Education est nécessaire car les pratiques semblent différentes selon les Inspections académiques.

Réponse du Recteur :

- . Les vacances doivent être considérées comme activités annexes. Le recrutement se fait sur la base du volontariat. Les moyens de l'académie sont limités en terme de remplacement.
- . Pour ces A.E.D, tout sera réglé à partir du lundi 06 septembre 2004. Les contrats libérés après la rentrée porteront sur 10/12^{eme} d'année avec utilisation souple jusqu'au 31 août.

50 supports ont été gelés pour les suppléances, 50 MI-SE ont démissionné à la rentrée.

- 3) Gestion de conflit et mouvement hors CAPN

Le SNPDEN demande une consultation sur les délégations rectorales des personnels de Direction.

Réponse du Recteur :

- . Une information sur les D.R sera communiquée mais il n'est pas favorable à une CAPA sur la question.

- 4) Mouvement de résistance professionnelle

B. CAGNIART rappelle que le syndicat est dans l'action depuis le mois de mai, notamment pour des questions de conditions de travail des personnels de Direction.

Le Recteur dit qu'il n'est pas destinataire des mots d'ordres syndicaux.

B. CAGNIART lui précise les modalités d'action en vigueur à la rentrée au plan académique (non participation aux réunions à l'initiative de l'Institution dès lors qu'elles sont jugées "inutiles" au bon fonctionnement de l'EPL et à l'intérêt des élèves. Non réponse aux enquêtes du même ordre).

L'audience prend fin à 17h 30.